

La police empêche un transport de bêtes

La police cantonale grisonne a empêché, vendredi, des proches de l'éleveur de Hefenhofen (TG) accusé de maltraitance envers les animaux de récupérer des chevaux sur un alpage près de Davos (GR). Il a encore d'autres chevaux dans les cantons de Saint-Gall et Lucerne.

La porte-parole de la police cantonale grisonne Anita Senti a confirmé, hier, l'information publiée par l'Association contre les fabriques d'animaux (VgT). On cherche actuellement à placer les chevaux, car la saison de l'alpage est terminée, a-t-elle précisé. Les animaux se trouvent dans les Grisons depuis le mois de juin.

L'Association contre les fabriques d'animaux reproche au vétérinaire cantonal thurgovien d'avoir laissé les chevaux sur cet alpage près de Davos,

malgré l'arrivée de la neige. Les animaux auraient dû être descendus préventivement en plaine, estime VgT.

Les autorités réfléchissent

Il y a 21 chevaux de l'éleveur accusé de maltraitance sur deux alpages dans les Grisons et environ 34 autres répartis dans les cantons des Grisons, de Saint-Gall et de Lucerne. Les autorités réfléchissent actuellement à ce qui va advenir de ces animaux, a indiqué, vendredi, Walter Hofstetter, du service d'information du canton de Thurgovie.

Les 22 bovins qui appartenaient à l'éleveur et qui se trouvaient aussi sur des alpages grisons ont été descendus en plaine. Une vente aux enchères n'est pas exclue. «*Nous informons dès qu'une décision sera prise*», a précisé Walter Hofstetter. ● *ATS*